

30 La journée en secondes

Inquiétudes du secteur médico-social

Le projet loi HPST entend décloisonner les secteurs médical et médico-social. « *Message bien reçu, mais de quelle manière* » répondent les acteurs du secteur médico-social. Cohérence du nouveau schéma régional avec

les anciens schémas départementaux, toute puissance des futures ARH, offre formatée : les inquiétudes sont vives, à la mesure de l'envergure du projet de Roselyne Bachelot.



Jean-Luc Desmet, correspondant régional du projet ARS, s'est voulu pédagogue.

« Une loi peut bouleverser un marché, la preuve avec la réforme des EHPAD »

Christian Jude, page 12

Retrouvez toute l'info sur...

- > P. 7 : Les fameux « appels à projet » qui font débat
- > P.8 : L'avenir de l'aide à domicile
- > P. 9 : La place du secteur associatif indépendant
- > P. 5 : Le paradoxe du système de soins français

A propos d'EURASANTE

Eurasanté est au service des entreprises du secteur santé du Nord – Pas de Calais. 15 chargés d'études et 10 chefs de projets assurent depuis 1999 des missions de veille, études, et communication pour la filière.



A propos du projet de loi

Le projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoires » a été présenté la première fois le 22 octobre 2008 par Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. Il est en cours d'examen au Parlement. Son adoption, d'abord prévue début 2009, est repoussée en raison de l'opposition de nombreux professionnels de santé.

A propos de la publication

Cette publication est une synthèse des interventions lors de l'atelier du 23 avril 2009. La journée s'est concentrée sur une partie du projet de loi : la création des Autorités régionales de santé (ARS) et les conséquences pour le secteur médico-social.

Une publication © EURASANTE 2009

